

# ÉLECTIONS DES MARGUILLIERS/ÈRES

AVIS DE CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE DES PAROISSIENNES ET PAROISSIENS DE  
LA PAROISSE DE NOTRE-DAME D'ANJOU

Mesdames, messieurs,

Conformément à l'article 50 de la Loi sur les fabriques, vous êtes par la présente convoqués à une assemblée des paroissiennes et paroissiens de la Paroisse qui aura lieu le dimanche 10 décembre, immédiatement après la messe de 11h00, à l'église Saint-Conrad pour procéder à l'élection de 2 marguilliers sortant de charge le 31 décembre prochain et remplacer un marguillier démissionnaire :

- M. Gilles Tanguay qui termine un premier mandat (rééligible);
- M. Mario Robert qui termine un deuxième mandat complet (non rééligible); et
- M. Rejean Soucy qui a démissionné.

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum.
2. Élection du/de la secrétaire d'assemblée et d'élection.
3. Lecture et approbation du procès-verbal de l'assemblée précédente.
4. Élection des marguilliers/ères.
5. Questions et commentaires des paroissiens
6. Quelques informations de la part du Curé
7. Levée de l'assemblée.

Notre-Dame d'Anjou, le 26 novembre 2017



Médard Kwango, CMF  
*Curé et Président d'assemblée.*